ID: 059-215903162-20220124-2022_005-DE



Extrait du Registre aux Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation : 20/01/22

Date d'affichage : 25/01/2022

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23 Présents : 17

Excusés-représentés: 6

Votants: 23 Excusés: 0 Absents: 0 L'an deux mille vingt-deux, le 24 janvier 2022 à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle des fêtes, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 20 janvier 2022.

Conseillers Municipaux en exercice : 23

<u>Présents</u>: Mme GANTIEZ Dominique, Mme MASUREL Anne, M. WIPLIE Hervé, Mme ALLOSSERY Marie-Laure, M. PRATZ Lionel, M. GANTIEZ Christian, Mme POTTEAU Gisèle, M. LEFEBVRE Francis, Mme LENAIN Manon, Mme VANRUMBEKE Patricia, M. VANDRIESSCHE Patrick, Mme LOYER Evelyse, M. CRESPEL Jean, Mme DELORY Claire, M. BOCQUILLON Sébastien, Mme NOMBERG Michèle, M. DUTHOIT Valentin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés-représentés :

M. DELVAL Claude représenté par Mme GANTIEZ Dominique, Mme BOURBOTTE Nathalie représentée par Mme MASUREL Anne,

M. DEBLOOS Laurent représenté par M. GANTIEZ Christian, Mme RUSCART Delphine représentée par M. WIPLIE Hervé, M. SIX Philippe représenté par Mme DELORY Claire, M. MARCHAND Nicolas représenté par Mme ALLOSSERY Marie-Laure.

N° du registre des délibérations : 05/2022

Objet : SALLES MUNICIPALES - Modifications du règlement général d'utilisation des salles et Tarifs

Madame l'adjointe à la vie associative culturelle et sportive, jeunesse et ALSH propose la modification du règlement général de la location des salles municipales, la modification des tarifs. Ce règlement définit l'ensemble des consignes, préconisations, avertissements et points de réglementation qui doivent accompagner toute location.

Celui-ci nécessitant quelques adaptations, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette nouvelle proposition de règlement.

Envoyé en préfecture le 25/01/2022

Reçu en préfecture le 25/01/2022

Affiché le

ID: 059-215903162-20220124-2022_005-DE

Tarifs

Il est demandé également au conseil municipal de se prononcer sur les nouvelles propositions de tarifs :

Salle des fêtes

	HOUPLINOIS	EXTERIEURS
	TARIFS en €	TARIFS en €
Vin d'honneur (6h)	380	500
Week-end	600	850
Forfait ménage	200	200

Possibilité de louer en journée uniquement la semaine du mardi au jeudi en fonction des disponibilités de la salle des fêtes

	400 61-1
Tarif	480 € la journée
Tarri	

Salle Luzoric

	HOUPLINOIS	EXTERIEURS
	TARIFS en €	TARIFS en €
Vin d'honneur (6h)	230	360
Week-end	390	600
Forfait ménage	100	100

Possibilité de louer en journée uniquement la semaine du mardi au jeudi en fonction des disponibilités de la salle Luzoric

Tarif	240 € la journée

Il est proposé au conseil municipal de donner mandat à Madame la Maire la possibilité d'accorder des dérogations aux présentes règles.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré par 21 voix pour, 2 abstentions (M BOCQUILLON et Mme NOMBERG).

DECIDE:

- d'approuver les modifications du règlement général d'utilisation des salles municipales joint en annexe et les tarifs,
- d'autoriser la diffusion de ce règlement auprès des loueurs par le service compétent
- de préciser que les recettes seront inscrites au budget de la commune
- d'autoriser outre les dispositions ci-dessus Madame la Maire d'accorder des dérogations aux présentes règles.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME :

LA MAIRE

D. GANTIEZ